

# Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

RÉDACTION & ADMINISTRATION

442, rue Montmartre (Paris 2<sup>e</sup>). — Téléph. CENTRAL 80.63

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9<sup>e</sup>) — Téléph. : CENTRAL 69-70

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Etranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

## Le Ministère "Sandow"

Rassurez-vous, chers lecteurs. Il ne s'agit ni d'un Cabinet russe, ni d'un Cabinet bulgare, mais seulement du Cabinet Briand, dont le chef n'en est plus à compter ses palinodies ministérielles. Quand le ministère Briand est à bas, il ressuscite et depuis 7 à 8 ans, nous l'avons vu surgir 5 à 6 fois de ses cendres.

Jusqu'à ce que M. Briand instaure ses singulières méthodes, il était de tradition, sous la 3<sup>e</sup> République, lorsqu'un ministère se trouvait obligé de se retirer, il se retirait tout entier. Le principe de la solidarité ministérielle n'était pas un vain mot. M. Briand, lui, nous a changé tout cela. Quand il est mis en minorité ou sent du plomb dans son aile, il se retourne vers ses collègues et leur tient ce langage : « Mes amis, ce n'est point à moi évidemment que le Parlement en veut. C'est vous, ministres de malheur, qui faites sombrer ma barque. Vous m'obligez à vous jeter par-dessus bord et à prendre une équipe nouvelle. » Ainsi, le tour est joué. M. Briand se régénère ; il change de personnel, il change de méthode, il change d'opinion, et se représente devant les Chambres avec un visage nouveau.

Depuis, à ce jeu, l'on s'use. Notre fregate de la politique a beau se voir de nouveaux accoutrements ; il ne trompe plus ni l'opinion parlementaire ni l'opinion publique. A force de vouloir être aimé pour soi-même, on finit par être détesté pour soi-même. C'est avec des majorités dérisoires que l'on reparait devant la Chambre ; à chaque nouvelle rencontre, on laisse un peu plus de son prestige et de sa majorité.

Le double pas de ballet auquel M. Briand vient de se livrer est, l'en suis sûr, le plus désinvolte qu'aient jamais enregistré nos annales ministérielles. Pour se débarrasser de sa cohorte de nombreux ministres, qu'ils fussent ou non dotés de portefeuilles, M. Briand nous disait il y a quelques jours : « Vous m'avez demandé de concentrer et de resserrer mon ministère ; j'ai tenu parole. Je congédie mes collaborateurs. Ces hommes-là m'ont servi à durer pendant un an. Maintenant que j'ai pressé l'orange, je la jette au loin. Je ne m'entourerai plus que de quelques ministres de choix, ceux-là seuls que je reconnais dignes de porter sur leurs robustes épaules un, deux et même trois portefeuilles. » La-dessus, la Chambre approuve. C'est un ministère resserré qu'elle soutiendra désormais.

Mais voici que notre Premier ajoute un post-scriptum à sa déclaration. Après sa thèse vient l'anti-thèse. Il y aura moins de ministres, soit, mais il y aura dix sous-ministres, et la liste n'en est pas close encore, paraît-il. Après avoir resserré, M. Briand desserre. Il joue du sandow avec élégance, et élargit autour de son tapis vert sa consultation d'amis, qui me fait diablement l'effet d'une consultation de médecins.

Même élasticité dans sa conception des méthodes gouvernementales. Pendant un an, M. Briand a laissé flotter les rênes du pouvoir. Aujourd'hui, il se ressaisit, et, désireux de prouver qu'il gouverne, c'est contre le Parlement lui-même qu'il médite de gouverner. Il veut substituer ses décrets à la loi, inaugurant ainsi un système de gouvernement qui n'est comparable qu'à la Constitution dictatorial de l'An VIII.

Dictateur de la faiblesse, s'écriait hier mon honorable collègue, M. Bonnefoy, du haut de la tribune. Oui, il y a un art de gouverner républicainement. Cet art consiste à puiser dans le Parlement lui-même la raison d'être et les directives de l'action que l'on entend exercer. Mais ce n'est pas gouverner en républicain qu'essayer de dessaisir la représentation nationale, de la museler, de la confier à son profit personnel. La France se bat pour ses libertés ; elle ne se battra jamais pour un homme, quand bien même cet homme ne traînerait pas derrière lui le passé le plus trouble et le plus troublant qui se puisse concevoir.

Si M. Briand veut faire acte d'énergie, la matière ne lui manque pas pour donner ses preuves. Trop de problèmes militaires et diplomatiques viennent hanter et tourmenter l'esprit des Français pour que le président du Conseil effilo-

che son activité en d'obscures intrigues politiques. Mais, nous ne croyons pas qu'après tant d'échecs graves et répétés, M. Briand soit à la hauteur des redoutables conjonctures du temps présent. C'est un suiveur de courants ; ce n'est pas un meneur d'hommes ni un conducteur d'événements. Ce n'est pas lui qui est de taille à faire dans ses multiples administrations les coupes sombres nécessaires, à s'engager à fond dans la mêlée, à jouer le rôle de ce grand flic international qui serait si nécessaire à la police et à la salubrité de l'Europe.

Ce n'est pas par des horborygmes oratoires ni par des rapiécages de cabinets, ni par des colères d'enfant battant sa nourrice, que M. Briand contribuera à sauver la France ; c'est en quittant le pouvoir. Nous l'y aiderons.

Henri LABROÛE  
Député de la Gironde

## Le Discours de M. Bonar Law

Londres, 15 décembre. — Le discours prononcé par M. Bonar Law, ancien chancelier de l'Empire, fut très apprécié de son auditoire.

Les déclarations de M. Bonar Law, dit le Daily Chronicle, furent d'une très grande clarté et le chancelier exposa les faits essentiels avec une habileté parfaite.

Le fait saillant de la séance parlementaire d'hier, dit le Times, fut la déclaration de M. Bonar Law sur les propositions de paix faites par l'Allemagne. Le chancelier déclara que la meilleure réponse qu'il fut possible de faire aux offres de Berlin, en vertu de l'humanité et d'un esprit de justice, était de leur répondre par un refus.

De son côté, le Daily Telegraph écrit : Quelque dépit que nous ayons éprouvé de voir le passage de discours dans lequel le chancelier a affirmé que « certain que le Grand-Bretagne tiendra ses engagements pour tout le reste de sa vie », nous sommes convaincus que la réponse ne sera pas pour des raisons d'ordre financier. Nous pensons que sans chercher des complications inutiles, la définition des conditions faites est suffisamment importante. — (Information.)

## LA GUERRE

### Communiqués

867<sup>e</sup> JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

16 décembre, 15 heures.

Sur la rive droite de la Meuse, l'ennemi n'a tenté aucune réaction d'infanterie au cours de la nuit. Le bombardement a été assez vif sur l'ensemble de notre nouveau front.

Il se confirme que les quatre divisions françaises qui ont mené l'attaque d'hier entre la Meuse et la Woëvre ont battu au moins cinq divisions allemandes dont tous les régiments ont été engagés.

Il a été fait des prisonniers de tous ces régiments.

Dans la région de Chauvencourt, un coup de main nous a permis de ramener des prisonniers.

Partout ailleurs, nuit calme.

Communiqué d'Orient

Aucun événement important n'est à signaler sur le front des armées alliées de Salonique.

COMMUNIQUE SERBE

Hier, il n'y a pas eu d'événements importants. Depuis quelques jours, sans nécessités militaires, les Bulgares bombardent la ville de Monastir, tuant la population et détruisant quelques maisons d'habitants.

La Guerre Sous-Marine

Madrid, 16 décembre. — Le vapeur grec Salamis jaugeant 6.300 tonnes, a été coulé par un sous-marin allemand.

L'équipage a été embarqué dans huit canots et remorqué par le sous-marin jusque près des côtes des Canaries. — (Havas.)

La Grèce cède à l'ultimatum

Syra, 15 décembre. — Selon des informations d'Athènes, M. Lambros, président du Conseil, aurait fait savoir ce matin à sir Francis Eliott, ministre de Grande-Bretagne et doyen des ministres alliés à Athènes, en le priant d'en informer les ministres de France, d'Italie et de Russie, co-signataires de l'ultimatum du 14 décembre, que le gouvernement grec acceptait toutes les conditions et demandes de cet ultimatum. — (Agence des Balkans.)

Le procès d'Adler

Genève, 15 décembre. — Le Journal hongrois Bohemia, d'habitude bien informé sur les affaires de la cour d'Autriche, se dit en mesure d'affirmer que l'instruction ouverte contre le docteur Adler, le meurtrier du comte Sturghk, président du Conseil autrichien, est terminée depuis quelques jours. L'acte d'accusation a été rédigé et communiqué au ministre de la Justice.

Depuis les médecins spécialistes, chargés à la demande de la défense, d'examiner l'état mental du Dr Adler, que ses amis prétendent complètement irresponsable, n'ont pas encore achevé leurs travaux.

## LA GUERRE ET LA PAIX

### De la Cote du Poivre à Washington en passant par Berlin, Pétrograd et Londres

A PARIS : CHUT!...

### La Victoire d'hier et les Offres de Paix

Lorsqu'on apprit, avant-hier, que M. Briand, fatigué, demandait au Sénat un sursis jusqu'à mardi, quel'un dit : « Tiens ! Les poils de Mangin doivent être préservés... »

C'était vrai. Ils viennent de le prouver magnifiquement. Le front allemand enfoncé sur une profondeur de trois kilomètres, les villages de Vacherouville, Louvencourt, les fermes de Chambrettes, les ouvrages d'Hardaumont et de Bezuventures emportés, 7.500 prisonniers, dont deux cents officiers, c'est un beau tableau.

Une fois encore, notons avec joie la dernière phrase du communiqué : Nos pertes sont légères. Cela surtout nous est précieux.

Nul plus que ceux qui pensent qu'on ne peut pas laisser sans réponse les ouvertures formulées par M. de Bethmann-Hollweg, ne se réjouissent de la victoire remportée hier.

La victoire de Verdun montrera, fort à propos, à l'ennemi, que les Alliés ont encore du ressort. Elle lui montrera aussi que si son offre de paix n'est qu'une manoeuvre, « un piège », comme disent certains, cette manoeuvre ne suffira pas à influencer nos soldats et que ceux-ci sont encore prêts à marcher de l'avant quand l'ordre arrive.

Mais cette belle victoire ne doit pas nous plus nous faire perdre la tête et nous faire oublier qu'à ce jeu de bascule, où tour à tour l'ennemi et nous comptions des succès, tout le monde laisse des plumes. Ces plumes-là, hélas ! ce sont des hommes, et les hommes, c'est l'avenir de chacun des pays engagés dans l'effroyable lutte.

L'avance d'hier prouve que la France

honnête, car elle s'est aperçue aussitôt qu'elle pourrait faire de cet assentiment l'objet d'une manoeuvre diplomatique. Même dans cette hypothèse, les cercles politiques dominants ne pouvaient envisager avec plaisir l'initiative de leur allié à ce sujet.

Il n'y a aucun doute que la nomination de von Spitzmuller comme chef du cabinet, constituait une espèce de concession aux sentiments allemands. Le nouveau premier ministre autrichien est, en effet, encore plus soumis à Berlin que ne l'était son prédécesseur von Kerker, de plus, c'est un ardent partisan du projet de « Mitteleuropa ».

Il n'y a aucune probabilité qu'il se propose un véritable changement quant à la subordination du gouvernement autrichien à celui de Berlin. Néanmoins, l'initiative prise par Charles 1<sup>er</sup> fait l'objet de nombreuses discussions, non seulement à Berlin, mais aussi dans différentes chancelleries des pays neutres.

Cette démarche était-elle provoquée par le désir d'acquiescer rapidement à l'offre allemande, ou bien constituait-elle un essai momentané ou voire un défi à l'autorité de Guillaume II ? Cet incident restera-t-il isolé, ou bien Charles 1<sup>er</sup> fera-t-il d'autres tentatives pour affirmer son indépendance, alors que, inévitablement, les forces russes, au printemps prochain, pénétreront encore plus profondément dans le cœur du territoire autrichien et hongrois ? — (Agence Radio.)

## Les propositions de Paix sont dues à l'Autriche

Berlin, 15 décembre. — Suivant des informations reçues dans les cercles politiques en relation avec les empires centraux — et les relations entre la capitale suisse, Berlin et Vienne sont assez intimes pour avoir permis de faire à l'occasion des propositions de paix faites par les empires centraux, certaines observations intéressantes — un événement capital est constitué par le fait que l'initiative des suggestions pacifiques appartient à l'Autriche-hongrie, qui non seulement a fait les premières ouvertures, mais encore a insisté auprès de l'Allemagne pour qu'elle consente à ce que ces propositions soient présentées d'abord avec elle.

Quant l'empereur Charles est monté sur le trône, il y a près d'un mois, il a voulu que son règne soit inauguré par une offre de paix. Son désir a été communiqué à l'Allemagne, et se répandant quelque inquiétude à Berlin où on craignait que le jeune monarque ne se révélat comme un allié faible et incertain. Cependant, le gouvernement allemand a compris que quelques avantages pouvaient résulter de l'offre d'entrée en négociations, produire un bon effet sur le public en Allemagne et affecter utilement l'opinion des neutres. Il temporisa donc, au lieu de décliner immédiatement l'offre du nouveau souverain.

On sent maintenant que la visite de l'empereur d'Allemagne à Vienne, deux jours avant les funérailles, était due au désir de discuter la question avec l'empereur Charles. Il n'est pas exact que Guillaume, lui ait été malade des suites d'un refroidissement comme on l'a officiellement annoncé et son indisposition était toute diplomatique ; il n'y avait aucune autre raison pour l'empêcher d'assister aux obsèques que son propre désir d'avoir, seul et seul, une longue conférence avec l'empereur Charles, désir qu'il lui était impossible de réaliser le jour même de la cérémonie funéraire.

Après une longue conversation avec l'empereur d'Allemagne, suivie d'une seconde conférence à laquelle assistait Ferdinand de Bulgarie, l'empereur Charles accepta d'ajouter son projet tendant à la paix jusqu'à la chute de Bucarest. Les quatre puissances de la ligne germanique tombèrent alors d'accord pour formuler les bases d'un arrangement dont le texte fut publié le 12 décembre, dans leurs capitales respectives.

Après la subordination presque complète de l'Autriche-hongrie depuis le commencement de la guerre, à l'empereur d'Allemagne, ses conseillers intimes furent à peine surpris de voir Charles 1<sup>er</sup> affirmer sa personnalité en déclarant un peu battivement qu'il conformerait sa politique à celle de Berlin.

Il est vrai que l'Allemagne s'est empressée d'acquiescer à la proposition austro-

me il l'était en août 1914, une paix juste et permanente. Mais il est d'une importance suprême que toute proposition soit mise à l'épreuve.

« Les principes pour lesquels nous sommes entrés dans la guerre et pour lesquels nous continuons à lutter, savoir : la défense des petites nationalités contre l'agression de puissances voisines, l'observation des traités, la défense de la France contre une agression prussienne et la défense de notre propre sécurité, tous ces buts doivent être atteints avant que les armes ne soient déposées.

« Des indemnités pour le passé ne suffisent pas, à moins que nous ayons des garanties pour l'avenir et ces garanties ne seront pas suffisantes sans la réparation légitime pour tout ce que la Belgique, la Serbie et la Pologne ont souffert.

« Si les ouvertures allemandes actuelles sont simplement une manoeuvre, si l'Allemagne désire seulement un armistice pour préparer une nouvelle agression, nous devons lui opposer un masque impassible.

« Nous devons faire appel, non seulement à notre armée et à notre marine, mais à tous les hommes et à toutes les femmes du pays en leur demandant de rester fermes malgré les épreuves et les dangers avec le sentiment que c'est seulement par des sacrifices qu'une paix équitable peut être obtenue.

« C'est dans cet état d'esprit que nous devons continuer notre tâche pendant le reste de la guerre, qu'il soit court ou qu'il soit long ».

« Au même banquet et après M. Henderson, plusieurs chefs travaillistes ont parlé des dangers d'une paix prématurée. — (Havas.)

### En Russie

... FAITES LA GUERRE !

Pétrograd, 16 décembre. — Le presse est unanime dans son opinion et le Parlement à rejeter avec un indignation absolue les offres de paix allemandes.

Le président de la Douma déclare que le fait d'accepter les propositions de l'Allemagne serait un acte de trahison. Aussitôt après lui, le chef de la majorité de la Douma, Gaidarowski, affirme que ces propositions ne visent qu'une réponse, les conditions de la paix des Alliés pouvant être seulement réalisées par la victoire.

« Carusevitch, leader du parti polonais, dit clairement : « La paix sera possible quand l'Allemagne sera réduite à la possession exclusive des terres allemandes ».

Le célèbre révolutionnaire Bourzouff publie un article disant : « Les propositions de paix de l'Allemagne équivalent à un nouveau Sedan politique du 1914. La seule réponse possible est la guerre jusqu'à la victoire. »

Londres, 16 décembre. — On télégraphie de Pétrograd au Daily Telegraph : « Non seulement la presse, mais aussi de nombreux membres des deux Chambres législatives, des représentants des institutions municipales et autres autorités gouvernementales et locales ont d'ores et déjà exprimé leurs vives critiques sur les ouvertures de paix faites par l'ennemi. Les opinions qu'ils ont émises ont été point à point reprises, qu'il parait inutile de les examiner en détail ; elles peuvent simplement être résumées par un seul mot : « Non ». — (Information.)

### En Espagne

Madrid, 16 décembre. — Le gouvernement espagnol a reçu de l'ambassadeur d'Autriche à Madrid, pour le communiquer à l'Italie, la note des Puissances centrales envoyée à la paix.

« Le document a été immédiatement relayé à l'ambassadeur d'Espagne à Rome. Des communiqués relatifs à la paix ont été également reçus des gouvernements turc et bulgare, qui en ont demandé la transmission à la Roumanie. — (Radio.)

### Aux États-Unis

Londres, 16 décembre. — On mande de New-York au Daily Telegraph : « On croit généralement, ici, que la meilleure voie que M. Wilson puisse suivre, pour le moment du moins, est de laisser les belligérents régler entre eux leurs controverses. »

« A la suite d'une longue conférence qu'il a eue avec ses ministres, le président a décidé de transmettre les propositions allemandes aux puissances alliées sans laisser entendre que sa médiation ou ses bons offices pussent intervenir. — (Information.)

### En Allemagne

Zurich, 16 décembre. — Le Nouveau Journal de Stuttgart écrit que l'offre de paix est un appel aux peuples ennemis à condamner la force brutale et la politique de conquête et d'annexion de leurs gouvernements. Si l'Angleterre n'a pas encore reconnu le caractère terrifiant de la guerre, les puissances du continent doivent se défaire d'elle, malgré l'accord de Londres. Comme le journal voit que cela ne se réalisera pas, étant donné l'accueil qu'a reçu l'offre de paix dans les pays de l'Entente, il est dans une grande fureur, et il écrit :

« Ceux qui ne poussent pas toutes leurs forces à ce que cette offre de paix soit acceptée seront complices de crimes et de nouveaux assassinats en masse, car, entre temps, nos alliés et nos frères travaillent, nous arguons de nos forces et Hindenburg prépare un nouveau coup d'éclat. Nous ne considérons pas seulement les gouvernements comme responsables, mais les peuples français, italiens, anglais et russes. »

Zurich, 16 décembre. — Les Dernières Nouvelles de Munich, écrivent : « La réponse à notre offre de paix est arrivée plus vite qu'on ne l'attendait. Ce refus démontre que les gouvernements de Londres et de Paris sont fermement décidés à continuer la lutte et à en prendre la responsabilité. »

Zurich, 16 décembre. — La Gazette de Voss ne perd pas encore l'espoir que l'offre de paix soit suivie de négociations. « Néanmoins, dit-elle, si cet espoir était trompeur, si la lutte plus forte que la raison et l'humanité, nous envenime comme la dit le chancelier : « Dieu jugera ». — (Information.)

### Si la guerre continue...

Zurich, 16 décembre. — Le feld-marschal Hindenburg a félicité télégraphiquement le chancelier pour son dernier discours au Reichstag, qu'il a lu, dit-il, avec une profonde émotion et une grande satisfaction.

Le feld-marschal Hindenburg a ajouté : « Nous, soldats, nous savons qu'en un moment même il n'y a pas pour nous de devoir plus élevé et plus sacré que de poursuivre la victoire avec la dernière énergie. — (Havas.)

## Le Parlement et la République

Contre la dictature

M. Klotz. — Qu'il me soit permis simplement de rappeler — en des mots très brefs, car le désir que la Chambre soit appelée à statuer le plus tôt possible sur la question posée par M. le président du Conseil — qu'après le moment où les Chambres se réunissent (Très bien ! très bien !) après une période trop longue, qui pèse encore sur les directions de la guerre (Vifs applaudissements), c'est sur l'initiative des commissions de l'armée de la Chambre et du Sénat, sur l'initiative de la commission du budget qu'ont été décidées les mesures grâce auxquelles nos armées ont des fusils, des canons, des munitions. (Vifs applaudissements.)

Contre la légende qui tendait à discréditer le Parlement, nous pouvions encore rester dédaigneux ; mais contre les actions qui mettent en péril ses droits, nous protestons (Applaudissements vifs et prolongés sur un grand nombre de bancs à gauche, au centre et sur plusieurs bancs du parti socialiste. — MM. les députés de gauche se lèvent et applaudissent. — L'orateur, en regardant son banc, est félicité par ses collègues.)

« Nos nombreuses à gauche. Vive la République ! (Journal Officiel, page 3.638.)

### Conseil des ministres

Le conseil des ministres, réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation militaire et diplomatique.

### A travers Paris

NE JOUEZ PAS AVEC LES EXPLOSIFS !

A 10 heures 45, le sergent Henri Lormé, du 4<sup>e</sup> d'artillerie, en permission, manipulant des grenades dans la boutique de sa mère, marchand de vins, demeurant 7, cité Héloïse, en a fait exploser une.

Le malheureux a eu l'avant-bras droit emporté et fut couvert de blessures multiples. Il est resté pendant son transfert à l'hôpital. Mlle Branda Chissey, âgée de 17 ans, demeurant 33, rue Corbeau, qui passait devant la boutique, a été légèrement blessée à la joue droite.

Les dégâts matériels, causés par l'explosion, sont assez importants. Quatre grenades sont restées intactes sur une table. Le laboratoire municipal a été averti aussitôt.

### AUX HALLES

Il est arrivé ce matin, aux Halles, 85.000 kilos de volaille et 60.000 kilos de viande. 395 ventes au détail ont été effectuées. La ressource compte 2.000 kilos de volaille et 12.000 kilos de poisson.

## Plus d'Alcool !

...Mais par quoi comblera-t-on les trous creusés dans le Trésor

Une des paroles de M. A. Briand, prononcées mercredi dernier à la tribune, aura dans tout le pays une répercussion plus considérable qu'une victoire même. Elle aura d'autant plus de répercussion qu'elle menace les intérêts vitaux d'un commerce qui comprend près de quatre cent mille de ses membres mobilisés, lesquels, par conséquent, ne peuvent rien contre leur ruine qui va être décrétée et consommée : ce sont les débitants.

Les débitants, pourtant, si intéressants qu'ils soient, ne sont pas seuls en jeu. Il y a les grandes industries liquorières : nos cassis de Dijon, notamment, connus du monde entier. Ils sont condamnés à disparaître, en même temps qu'une foule de spécialités universellement connues. Le personnel des maisons qui devront fermer, parce que ruinées, sera sur la paille.

La tonnelierie, la verrerie, les fabricants d'équipements, de paniers, de paquets et dix autres, se plaindront patiemment. Une mesure de la nature de celle envisagée entraîne avec elle une multitude de répercussions imprévues. Il y en aura jusque dans le Trésor et ce ne sont point les moins importantes, comme on le verra tout à l'heure.

Qu'a donc dit M. Aristide Briand ? Ceci : « Le gouvernement vous demandera la faculté de résoudre par décret toutes les questions qui intéressent la défense nationale et que des lois sont trop lentes à régler ; particulièrement une grave question qui ne peut être résolue qu'en temps de guerre et dont la solution importe à la vie de notre pays, à son salut : la suppression totale de l'alcool. »

M. Briand a pris la peine d'ajouter que l'alcool serait même supprimé pour l'armée.

Pourquoi ne peut-on résoudre cette question de l'alcool qu'en temps de guerre ? Parce que tout le monde, jusqu'aux vicieux, est sous les drapeaux et que nulle protestation ne peut s'élever. Tel sera, semble-t-il, l'acte premier du comité de guerre. Les décrets sont à Novon, mais l'alcool est un ennemi infiniment plus terrible, par-dessus tout, que l'ennemi commun.

On l'exterminera aisément. Nous nous garderons d'examiner s'il y a des besoins plus urgents. Le bon sens a déjà répondu.



Aux Écoutes

Vertu individuelle

Oh ! nous savons bien que, dans la circonstance, on fait parler les chiffres pour en tirer des arguments de mort contre les casés, les amers, les fines diverses. Ces chiffres naissent, naturellement, à la faveur des besoins de nos usines de guerre. Nos importations, en effet, s'élevaient pour l'alcool, en 1913, à 16 millions de francs environ ; elles s'étaient maintenues à cette valeur en 1914 ; elles étaient passées à 30 millions en 1915 ; mois de 1916, la somme de 120 millions. Il faut payer cette somme en or, réplique-t-on. En supprimant la consommation de l'alcool à l'intérieur, on devra acheter moins et débiter moins.

Parfait. Mais la méthode ne vaut rien. Si nos industries étaient un peu favorisées, nous aurions fabriqué ; nous aurions pu vendre. Et, si nous avions vendu des casés, des cognacs et autres produits pour 150 millions à l'étranger, au lieu d'avoir de l'or à débours, nous aurions de l'or à encaisser. Mais on ne sait que trop, hélas ! que nul n'a rien fait pour que ces exportations soient possibles.

Autre chose de plus grave : ce sont les trous du budget. En 1913, les droits de consommation sur l'alcool ont produit 357 millions ; en 1914, ils ont donné 301 millions ; en 1915, ils ne fournissent plus que 246 millions. Cette dégringolade paraît inquiétante. On double les droits. Les droits doublés ne donnent, cette année, qu'une somme identique. Les prévisions de M. Ribot ont été trompées. Le ministre des finances a été un mauvais prophète.

La consommation de l'alcool étant interdite, ce ne seront plus même 250 millions, comme cette année, ni 400 millions comme autrefois, qui tomberont dans les caisses de l'Etat, mais bien zéro tout court. Or, si l'alcool est nécessaire aux industries de guerre, l'argent ne l'est pas moins. On ne comprend donc pas ce raisonnement établi par la presse elle-même, que pour payer 120 millions en raison des importations, on se prive d'encaisser 250 millions, ce qui laisserait tout de même un bénéfice de 121 millions au Trésor.

Beaucoup ont toujours pensé que l'Etat était un piètre administrateur ; ils ont eu raison. Le Parlement raisonnera-t-il comme un simple disciple de M. Jean Finot ? C'est ce que demain nous apprendra.

Mais à propos, par quoi remplaceront-ils les 250 millions ? On ne nous l'a pas dit. C'est dommage.

Trente-sept lauréats ont été désignés par l'Académie Française comme représentants individuellement la vertu. Ces braves gens font le bien comme ils respirent : proclamaient le bien comme ils respirent. M. Ernest Laissac, Curieux de la vertu. Le bien fait sans effort méritoire d'être choisi, au milieu de tant d'autres actes, aussi étonnants que ceux qu'ils ont accomplis.

Elle me parait une quittance fort aisée pour se désintéresser du malheur d'autrui. Pourvu qu'en effet s'en occupe ! Ce serait plutôt prendre quelques coups de bâton sur le dos et leur retourner par là ce bonheur qui leur octroie M. Laissac. Voici, par exemple une veuve mère de trois enfants qui étouffe quinze orphelins. L'Académie a été la dédicataire pour lui décerner un prix de vertu. C'est fort bien, mais était-ce la peine, puisqu'elle possédait déjà une si splendide récompense, au moins, elle consolait tous les braves cœurs — je pense qu'il y en a plus de trente-sept en France — que le hasard n'a point désigné à l'Académie Française pour quelle on fit des lauriers. Elle est la seule à ne pas avoir réclamé. Elle est la seule à ne pas avoir réclamé.

La garde des sceaux, ministre de la Justice, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts recevra, le mercredi, de dix heures à midi, au ministère de la Justice, MM. les sénateurs et députés qui désireraient s'entretenir pour les affaires concernant les divers services de son département.

Les membres de l'enseignement, retenus par leurs occupations professionnelles, seront reçus le dimanche matin de dix heures à midi, au ministère de l'Instruction publique.

On sait que les membres de la minorité de la Fédération socialiste de la Seine ont continué de se réunir à chaque Congrès en un déjeuner amical. C'est ainsi qu'on nous prie d'annoncer que, dimanche prochain à midi, les minoritaires se retrouveront à la taverne Goussier, 15, boulevard Saint-Denis. Ils n'y dévoreront ni à Bouches d'Or, ni ministères, mais simplement des hors-d'œuvres du saumon, du bon, des salades, de la salade, du fromage et des fruits.

Pour fêter le départ du ministre Briand de MM. Jules Guesde et Marcel Sembat, on organise le soir d'un vin rouge ou blanc tout à fait démocratique.

M. Jean Guilly, un domoile digne, nos lecteurs se le rappellent, a été nommé directeur d'une certaine quantité d'opium, de morphine et de sèches de Praxair, et qui par la suite avait été trébuché par la détentation illégale de substances toxiques, a été jugé par le tribunal correctionnel.

On sait que les puissances de l'Entente et la Suisse, ont été soulevées, récemment, des problèmes de l'ordre économique, dont la malveillance allemande se sert pour ruiner de leur malentendu d'ordre moral. Une occasion nous est offerte d'être mieux renseignés sur les sentiments réels du peuple suisse à cet égard.

Sous le patronage de l'Union fraternelle des Femmes, qui dirige Mme André Heilmann, aura lieu, dimanche, 17 décembre, à la salle des fêtes de la mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement (rue Droz), à 8 h. 30, une conférence de Mme Isabelle Debran, directrice de la Revue Française pour la Femme, qui traitera du Féminisme et du Droit. L'entrée est gratuite et tous nos amis y sont conviés.

style débauché en des essais qui font la joie des amateurs et qui, parfois, forment un document de haut intérêt.

Il est rendu compte de tous les ouvrages dont MM. les éditeurs veulent bien faire parvenir deux exemplaires à la rédaction du Bonnet Rouge, 152, rue Montmartre.

ON DESIRE ACHETER D'OCCASION Mobilier de bureau, Coffre-fort, Glaciers, Appareils téléphoniques, Appareils d'éclairage électrique, etc., en bon état. Faire offre par écrit en indiquant les objets à vendre et le prix demandé à M. LEBRUN, au "BONNET ROUGE", 152, rue Montmartre, à Paris, de 9 h. à 11 heures et de 3 h. à 7 h. 1/2. Dimanches et fêtes exceptés.

Les belles pensées : « Au dixième siècle, la France déclara la Paix au monde. » (E. MICHELET.)

On annonce le prochain mariage de notre jeune confrère Ernest Damon, Directeur de la revue L'Action Nouvelle, actuellement sergent au 10<sup>e</sup> régiment de Montpelier, pour le mariage de M. Damon, avec Mlle Juliette Trollet, fille du Directeur de la Société Lyonnaise des Wagons-Four de Béziers.

La Floride fera demain dimanche, 17 décembre, à 10 heures, sa réunion mensuelle de projection lumineuse au Théâtre Océanographique, 155, rue Saint-Jacques (angle de la rue Feytaud).

Tous les anciens des 105<sup>e</sup> et 207<sup>e</sup> d'infanterie et des 10<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> territoriaux, sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 17 décembre, à 11 h. 30 précises, à la Taverne Goussier, 15 bis, boulevard Saint-Denis, à Paris.

MM. Buff et Leduc qui, ainsi que nous l'avons annoncé, furent libérés récemment et ont accompli, pour délit politique, une peine de cinq années d'emprisonnement, viennent d'être amnistiés.

La Société des créanciers de l'ancien groupe anarchiste, organisé au concert de la rue de Valenciennes, 17, à 8 heures, dans la salle des fêtes de la mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement, à Paris.

Les Anarchistes belges ont été priés de se rassembler pour la circonstance et d'apporter leur concours à cette manifestation de bienfaisance.

Certaines municipalités refusent de manifester aux élections leurs indomptés de journal et de revues.

Considérant que les indomptés forment un complément régulier de l'enseignement, la Ligue des Droits de l'Homme pour que cette catégorie de mobilisés, officiers, soldats, ne demeure pas livrée dans ses droits.

Si le député, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le directeur des établissements communaux pour que tous les soldats soient reçus avec satisfaction.

Le journal nous apprend que le dépôt du projet de loi a été précédé par une discussion très considérable dans le pays, et que le gouvernement a été obligé de modifier son projet.

Il ne faut pas perdre de vue que le dépôt du projet de loi a été précédé par une discussion très considérable dans le pays, et que le gouvernement a été obligé de modifier son projet.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

On ne peut pas dire que le projet de loi soit un chef-d'œuvre de législation, mais il est un acte de courage.

Tous les Sports

LE DIMANCHE SPORTIF

Le Gala du Vol d'Henri — Le grand événement qui va se dérouler demain à 2 heures, au vélodrome d'Anvers, fait solennellement l'objet de toutes les conversations dans les milieux cyclistes. Le gala est que le programme en est vraiment extraordinaire et que les quatre concurrents qui disputent la victoire, sont d'habiles et expérimentés coureurs. Les quatre concurrents sont : le Français, le Belge, le Néerlandais et le Danois. Les quatre concurrents sont : le Français, le Belge, le Néerlandais et le Danois.

Le Gala du Vol d'Henri — Le grand événement qui va se dérouler demain à 2 heures, au vélodrome d'Anvers, fait solennellement l'objet de toutes les conversations dans les milieux cyclistes.

Le Gala du Vol d'Henri — Le grand événement qui va se dérouler demain à 2 heures, au vélodrome d'Anvers, fait solennellement l'objet de toutes les conversations dans les milieux cyclistes.

Le Gala du Vol d'Henri — Le grand événement qui va se dérouler demain à 2 heures, au vélodrome d'Anvers, fait solennellement l'objet de toutes les conversations dans les milieux cyclistes.

Le Gala du Vol d'Henri — Le grand événement qui va se dérouler demain à 2 heures, au vélodrome d'Anvers, fait solennellement l'objet de toutes les conversations dans les milieux cyclistes.

Le Gala du Vol d'Henri — Le grand événement qui va se dérouler demain à 2 heures, au vélodrome d'Anvers, fait solennellement l'objet de toutes les conversations dans les milieux cyclistes.

Le Gala du Vol d'Henri — Le grand événement qui va se dérouler demain à 2 heures, au vélodrome d'Anvers, fait solennellement l'objet de toutes les conversations dans les milieux cyclistes.

Le Gala du Vol d'Henri — Le grand événement qui va se dérouler demain à 2 heures, au vélodrome d'Anvers, fait solennellement l'objet de toutes les conversations dans les milieux cyclistes.

Le Gala du Vol d'Henri — Le grand événement qui va se dérouler demain à 2 heures, au vélodrome d'Anvers, fait solennellement l'objet de toutes les conversations dans les milieux cyclistes.

Le Gala du Vol d'Henri — Le grand événement qui va se dérouler demain à 2 heures, au vélodrome d'Anvers, fait solennellement l'objet de toutes les conversations dans les milieux cyclistes.

Le Gala du Vol d'Henri — Le grand événement qui va se dérouler demain à 2 heures, au vélodrome d'Anvers, fait solennellement l'objet de toutes les conversations dans les milieux cyclistes.

Le Gala du Vol d'Henri — Le grand événement qui va se dérouler demain à 2 heures, au vélodrome d'Anvers, fait solennellement l'objet de toutes les conversations dans les milieux cyclistes.

Le Gala du Vol d'Henri — Le grand événement qui va se dérouler demain à 2 heures, au vélodrome d'Anvers, fait solennellement l'objet de toutes les conversations dans les milieux cyclistes.

L'alcool, dit-on, continue à abâtardir le race ; on a l'air de dire que, si l'heure de la victoire définitive n'a pas encore sonné, c'est à cause des industries qui l'emploient. L'argument vaut ce qu'il vaut. Toutefois, il n'apparaît pas que nos politiciens soient si dégénérés. Le contraire est de toute évidence. Pareille affirmation serait, à leur égard, une insulte impardonnable.

Plusieurs questions se posent d'elles-mêmes : l'intérêt de la France ne serait-il pas compromis ? Des richesses précieuses ne seraient-elles point anéanties ?... Les budgets ne seraient-ils point déséquilibrés ?

Le président du Conseil a voulu nous rassurer à ces divers points de vue. Il a tenté de définir le problème. La France, en effet, possède, spécialement dans les Charentes, des produits que les dégustateurs et les fins gourmets du monde entier recherchent ; ces produits, avec beaucoup d'autres, constituent un fait de pénétration sur les marchés étrangers. Va-t-on en interdire l'exportation ?

M. Briand s'en défend. Il ne s'agit, en effet, que de la consommation en France. Cependant, un point d'interrogation surgit : si les casés, les marcs, les cognacs sont nocifs et tuent la race française, comment peuvent-ils être bons pour l'étranger ? L'étranger n'aura-t-il pas des raisons de croire qu'on lui débite du poison ? Ne serait-il pas pris de méfiance légitime ?

Le Temps n'affirme-t-il pas : « En concentrant son effort sur la suppression de la consommation de l'alcool, le gouvernement aura travaillé à l'accroissement des ressources générales de la France. »

Il y aurait bien lieu d'examiner s'il n'y a point là un sophisme dangereux. Pour notre compte nous en sommes persuadés. On pourrait tenir un raisonnement aussi fallacieux au sujet de la suppression des cochons, parce que si les cochons étaient supprimés, nous aurions davantage de nommes de terre à manger ; on pourrait en tenir un autre relatif à ce qu'on vendrait en outre.

Du moment qu'on porte atteinte à l'un quelconque des produits de notre sol, on commet un erreur. Hier, on s'attaquait au vin ; demain, les ennemis du vin reprendront la lutte, car, qu'on ne s'y méprenne pas, la campagne contre l'alcool, c'est encore la campagne contre la vigne.

Le nouveau Président Suisse M. Schultess Une victoire du Parti Radical

C'est avant-hier que l'Assemblée fédérale suisse a procédé à l'élection d'un nouveau président.

La même cérémonie s'est accomplie chaque année, le mandat du chef d'Etat étant toujours des plus brefs. M. Decamp occupait le siège présidentiel pendant l'année 1915. Il le voit maintenant à M. Schultess, vice-président et candidat du parti radical, que le conseil vient d'élire à une grande majorité.

UNE CARRIERE BIEN REMPLIE M. Schultess, né en 1868 à Villnachern (Argovie), est, après M. Motta le plus jeune membre du conseil fédéral. Il y est entré en 1912 et possède déjà une belle carrière publique.

Après de bonnes études de droit qu'il termina à Berne, il fut élu avocat, en 1891, et fut nommé juge au tribunal de son canton. Il fut élu au conseil fédéral suisse en 1912 et occupa le poste de vice-président pendant deux années.

Comme avocat, il traitait de préférence les grosses affaires industrielles, les conflits juridiques de plusieurs grandes entreprises et dirigea même, pendant quelque temps, une importante maison d'exportation à Baden.

Ce fut lui que le conseil nomma rapporteur des commissions chargées d'examiner la convention franco-suisse pour les voies d'accès au Simplon. Il s'occupa également de l'administration des chemins de fer nationaux auxquels il apporta de grandes améliorations.

UNE NEUTRALITE BIENVEILLANTE Des déclarations faites par le nouveau président suisse M. Schultess, au sujet de la neutralité suisse pendant la guerre.

« Cependant », a dit M. Schultess, dans un discours récent, « la Suisse ne me trompe en affirmant que les médiateurs qui ont pu surgir, exclusivement sur le terrain économique, entre la Suisse et la France, sont sur le point de se dissiper complètement. Je ne vois pas de difficultés sérieuses qui puissent empêcher au règlement des questions pendantes à nos côtés pas être trop optimiste en annonçant qu'elles pourront s'arranger. »

« C'est mon vœu sincère, ainsi que celui de tous mes collègues. »

« La femme du président, Mme Schultess, n'a du reste jamais manqué une occasion de manifester sa sympathie à la France. Depuis la guerre, elle soigne minutieusement les blessés français arrivés dans les ambulances suisses. Ce sont ses compatriotes, car Mme Schultess est française d'origine, native de Saint-Quentin. »

« Son action bienveillante s'étendant aux blessés et rapatriés, a déjà rendu le bonheur à bien des foyers dévastés. Il n'est pas douteux qu'elle continuera, dans son nouveau rôle, l'œuvre d'abnégation qu'elle accomplissait comme vice-présidente. »

Mercédès VIEL.

NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30. Clowns à Paris. MOULIN DE LA CHANSON. — 7 h. 45. 100. Dominique Bonnard, P. Maréchal, J. Dupont, Balba, Follet, Cazal, et les Collas du Moulin, revue avec 8. 8 h. 30. Dimanches, fêtes et fêtes, matinée à 3 heures.

LA CHAUMIERE. — 8 h. 15. Les Chansonniers et le P. qui revu. FIF QUI CHANTE. — 8 h. 30. Les Chansonniers et le P. qui revu. FIF QUI CHANTE. — 8 h. 30. Les Chansonniers et le P. qui revu.

CASINO DE PARIS. — 8 h. 30. Mirella. FOLIES-BERGER. — 8 h. 30. Les Chansonniers. COMTEY. — 8 h. 30. Concert. LITTLE-PALACE. — 9 h. 1. A la Crème du spectacle. EUROPEEN (Tel. Marceau 1935). — 8 h. 30. Georges, Amelot, la Noëlle, Carmon, Dan, Germain, etc., etc., etc., 16 artistes. — Folies de Café-Concert, soirée aux Folies. — Folies de Café-Concert, soirée aux Folies. — Folies de Café-Concert, soirée aux Folies.

THEATRE ANTOINE. — Lundi et mardi, relâche. mercredi à 8 h. 30. Les Chansonniers de la Crème de Silhouette. Jeudi, matinée à 3 h. 30 et soirée de seconde de même ordre.

CHEZ MAYOL. — 4 dernières soirées. Les Chansonniers de la Crème de Silhouette. Jeudi, matinée à 3 h. 30 et soirée de seconde de même ordre.

THEATRE DE BELLEVILLE. — Les amateurs du mélodrame vont avoir l'occasion d'applaudir dans le plus pittoresque des drames de Jules Mary, qui fut joué, il y a une dizaine d'années, au théâtre de la Renaissance. Le spectacle est très intéressant et les acteurs sont tous M. Dorval, M. Jean Dula, et M. Jean Dula.

COMEDIE-FRANÇAISE. — Demain dimanche, 16 décembre, à 8 h. 30. Gringoire, Bérénice, Le Monde où l'on s'ennuie.

THEATRE DE BELLEVILLE. — Les amateurs du mélodrame vont avoir l'occasion d'applaudir dans le plus pittoresque des drames de Jules Mary, qui fut joué, il y a une dizaine d'années, au théâtre de la Renaissance.

COMEDIE-FRANÇAISE. — Demain dimanche, 16 décembre, à 8 h. 30. Gringoire, Bérénice, Le Monde où l'on s'ennuie.

THEATRE DE BELLEVILLE. — Les amateurs du mélodrame vont avoir l'occasion d'applaudir dans le plus pittoresque des drames de Jules Mary, qui fut joué, il y a une dizaine d'années, au théâtre de la Renaissance.

COMEDIE-FRANÇAISE. — Demain dimanche, 16 décembre, à 8 h. 30. Gringoire, Bérénice, Le Monde où l'on s'ennuie.

THEATRE DE BELLEVILLE. — Les amateurs du mélodrame vont avoir l'occasion d'applaudir dans le plus pittoresque des drames de Jules Mary, qui fut joué, il y a une dizaine d'années, au théâtre de la Renaissance.

CADET-ROUSSELLE. — 17, rue Casimir. — Téléphone : LOUVRE 3718. Ce soir, à 8 h. 30.

HABILLE L'ACTUALITE. — COUPLET SUR MESURE. Chez toi, chez moi, chez tout le monde. Au bon public, chez Cadet-Rouselle.

CADET-ROUSSELLE. — 17, rue Casimir. — Téléphone : LOUVRE 3718. Ce soir, à 8 h. 30.

HABILLE L'ACTUALITE. — COUPLET SUR MESURE. Chez toi, chez moi, chez tout le monde. Au bon public, chez Cadet-Rouselle.

CADET-ROUSSELLE. — 17, rue Casimir. — Téléphone : LOUVRE 3718. Ce soir, à 8 h. 30.

HABILLE L'ACTUALITE. — COUPLET SUR MESURE. Chez toi, chez moi, chez tout le monde. Au bon public, chez Cadet-Rouselle.

CADET-ROUSSELLE. — 17, rue Casimir. — Téléphone : LOUVRE 3718. Ce soir, à 8 h. 30.

HABILLE L'ACTUALITE. — COUPLET SUR MESURE. Chez toi, chez moi, chez tout le monde. Au bon public, chez Cadet-Rouselle.

CADET-ROUSSELLE. — 17, rue Casimir. — Téléphone : LOUVRE 3718. Ce soir, à 8 h. 30.

Arts et Lettres. Le deuxième festival de musique française. Le très vaste salle de la très ancien Conservatoire de la rue de Valenciennes, Paris, sera rénovée jeudi de son long séjour pour accueillir la prime-fleur de la musique française. Singulier retour, ces choses d'histoire ! Cette scène vénérable servit d'abord à la révélation de toutes les forces nouvelles de la musique. Beethoven y fut joué pour la première fois en France, pour y faire trier de composer, l'œuvre qui y a été interprétée. Il y fut joué, plus tard, celle qui son génie d'un idéal plus à se faire connaître des masses. La société des Conservateurs de la musique a été créée en 1820, et c'est elle qui, pendant ces cinquante années, a été le temple où se célébraient les rites de cette religion d'Etat ; la musique des Grands Maîtres. Le jour, ici, comme ailleurs, a été le jour de la tradition. Aujourd'hui, ce sont les jeunes, les inconnus, la séve de la musique de notre époque qui ont produit en la vieille salle, qui s'en retournent à ses destinations premières.

Le très vaste salle de la très ancien Conservatoire de la rue de Valenciennes, Paris, sera rénovée jeudi de son long séjour pour accueillir la prime-fleur de la musique française. Singulier retour, ces choses d'histoire ! Cette scène vénérable servit d'abord à la révélation de toutes les forces nouvelles de la musique. Beethoven y fut joué pour la première fois en France, pour y faire trier de composer, l'œuvre qui y a été interprétée. Il y fut joué, plus tard, celle qui son génie d'un idéal plus à se faire connaître des masses. La société des Conservateurs de la musique a été créée en 1820, et c'est elle qui, pendant ces cinquante années, a été le temple où se célébraient les rites de cette religion d'Etat ; la musique des Grands Maîtres. Le jour, ici, comme ailleurs, a été le jour de la tradition. Aujourd'hui, ce sont les jeunes, les inconnus, la séve de la musique de notre époque qui ont produit en la vieille salle, qui s'en retournent à ses destinations premières.

Le très vaste salle de la très ancien Conservatoire de la rue de Valenciennes, Paris, sera rénovée jeudi de son long séjour pour accueillir la prime-fleur de la musique française. Singulier retour, ces choses d'histoire ! Cette scène vénérable servit d'abord à la révélation de toutes les forces nouvelles de la musique. Beethoven y fut joué pour la première fois en France, pour y faire trier de composer, l'œuvre qui y a été interprétée. Il y fut joué, plus tard, celle qui son génie d'un idéal plus à se faire connaître des masses. La société des Conservateurs de la musique a été créée en 1820, et c'est elle qui, pendant ces cinquante années, a été le temple où se célébraient les rites de cette religion d'Etat ; la musique des Grands Maîtres. Le jour, ici, comme ailleurs, a été le jour de la tradition. Aujourd'hui, ce sont les jeunes, les inconnus, la séve de la musique de notre époque qui ont produit en la vieille salle, qui s'en retournent à ses destinations premières.

Le très vaste salle de la très ancien Conservatoire de la rue de Valenciennes, Paris, sera rénovée jeudi de son long séjour pour accueillir la prime-fleur de la musique française. Singulier retour, ces choses d'histoire ! Cette scène vénérable servit d'abord à la révélation de toutes les forces nouvelles de la musique. Beethoven y fut joué pour la première fois en France, pour y faire trier de composer, l'œuvre qui y a été interprétée. Il y fut joué, plus tard, celle qui son génie d'un idéal plus à se faire connaître des masses. La société des Conservateurs de la musique a été créée en 1820, et c'est elle qui, pendant ces cinquante années, a été le temple où se célébraient les rites de cette religion d'Etat ; la musique des Grands Maîtres. Le jour, ici, comme ailleurs, a été le jour de la tradition. Aujourd'hui, ce sont les jeunes, les inconnus, la séve de la musique de notre époque qui ont produit en la vieille salle, qui s'en retournent à ses destinations premières.

Le très vaste salle de la très ancien Conservatoire de la rue de Valenciennes, Paris, sera rénovée jeudi de son long séjour pour accueillir la prime-fleur de la musique française. Singulier retour, ces choses d'histoire ! Cette scène vénérable servit d'abord à la révélation de toutes les forces nouvelles de la musique. Beethoven y fut joué pour la première fois en France, pour y faire trier de composer, l'œuvre qui y a été interprétée. Il y fut joué, plus tard, celle qui son génie d'un idéal plus à se faire connaître des masses. La société des Conservateurs de la musique a été créée en 1820, et c'est elle qui, pendant ces cinquante années, a été le temple où se célébraient les rites de cette religion d'Etat ; la musique des Grands Maîtres. Le jour, ici, comme ailleurs, a été le jour de la tradition. Aujourd'hui, ce sont les jeunes, les inconnus, la séve de la musique de notre époque qui ont produit en la vieille salle, qui s'en retournent à ses destinations premières.

Le très vaste salle de la très ancien Conservatoire de la rue de Valenciennes, Paris, sera rénovée jeudi de son long séjour pour accueillir la prime-fleur de la musique française. Singulier retour, ces choses d'histoire ! Cette scène vénérable servit d'abord à la révélation de toutes les forces nouvelles de la musique. Beethoven y fut joué pour la première fois en France, pour y faire trier de composer, l'œuvre qui y a été interprétée. Il y fut joué, plus tard, celle qui son génie d'un idéal plus à se faire connaître des masses. La société des Conservateurs de la musique a été créée en 1820, et c'est elle qui, pendant ces cinquante années, a été le temple où se célébraient les rites de cette religion d'Etat ; la musique des Grands Maîtres. Le jour, ici, comme ailleurs, a été le jour de la tradition. Aujourd'hui, ce sont les jeunes, les inconnus, la séve de la musique de notre époque qui ont produit en la vieille salle, qui s'en retournent à ses destinations premières.

Le très vaste salle de la très ancien Conservatoire de la rue de Valenciennes, Paris, sera rénovée jeudi de son long séjour pour accueillir la prime-fleur de la musique française. Singulier retour, ces choses d'histoire ! Cette scène vénérable servit d'abord à la révélation de toutes les forces nouvelles de la musique. Beethoven y fut joué pour la première fois en France, pour y faire trier de composer, l'œuvre qui y a été interprétée. Il y fut joué, plus tard, celle qui son génie d'un idéal plus à se faire connaître des masses. La société des Conservateurs de la musique a été créée en 1820, et c'est elle qui, pendant ces cinquante années, a été le temple où se célébraient les rites de cette religion d'Etat ; la musique des Grands Maîtres. Le jour, ici, comme ailleurs, a été le jour de la tradition. Aujourd'hui, ce sont les jeunes, les inconnus, la séve de la musique de notre époque qui ont produit en la vieille salle, qui s'en retournent à ses destinations premières.

Le très vaste salle de la très ancien Conservatoire de la rue de Valenciennes, Paris, sera rénovée jeudi de son long séjour pour accueillir la prime-fleur de la musique française. Singulier retour, ces choses d'histoire ! Cette scène vénérable servit d'abord à la révélation de toutes les forces nouvelles de la musique. Beethoven y fut joué pour la première fois en France, pour y faire trier de composer, l'œuvre qui y a été interprétée. Il y fut joué, plus tard, celle qui son génie d'un idéal plus à se faire connaître des masses. La société des Conservateurs de la musique a été créée en 1820, et c'est elle qui, pendant ces cinquante années, a été le temple où se célébraient les rites de cette religion d'Etat ; la musique des Grands Maîtres. Le jour, ici, comme ailleurs, a été le jour de la tradition. Aujourd'hui, ce sont les jeunes, les inconnus, la séve de la musique de notre époque qui ont produit en la vieille salle, qui s'en retournent à ses destinations premières.

Le très vaste salle de la très ancien Conservatoire de la rue de Valenciennes, Paris, sera rénovée jeudi de son long séjour pour accueillir la prime-fleur de la musique française. Singulier retour, ces choses d'histoire ! Cette scène vénérable servit d'abord à la révélation de toutes les forces nouvelles de la musique. Beethoven y fut joué pour la première fois en France, pour y faire trier de composer, l'œuvre qui y a été interprétée. Il y fut joué, plus tard, celle qui son génie d'un idéal plus à se faire connaître des masses. La société des Conservateurs de la musique a été créée en 1820, et c'est elle qui, pendant ces cinquante années, a été le temple où se célébraient les rites de cette religion d'Etat ; la musique des Grands Maîtres. Le jour, ici, comme ailleurs, a été le jour de la tradition. Aujourd'hui, ce sont les jeunes, les inconnus, la séve de la musique de notre époque qui ont produit en la vieille salle, qui s'en retournent à ses destinations premières.

Arts et Lettres. Le deuxième festival de musique française. Le très vaste salle de la très ancien Conservatoire de la rue de Valenciennes, Paris, sera rénovée jeudi de son long séjour pour accueillir la prime-fleur de la musique française. Singulier retour, ces choses d'histoire ! Cette scène vénérable servit d'abord à la révélation de toutes les forces nouvelles de la musique. Beethoven y fut joué pour la première fois en France, pour y faire trier de composer, l'œuvre qui y a été interprétée. Il y fut joué, plus tard, celle qui son génie d'un idéal plus à se faire connaître des masses. La société des Conservateurs de la musique a été créée en 1820, et c'est elle qui, pendant ces cinquante années, a été le temple où se célébraient les rites de cette religion d'Etat ; la musique des Grands Maîtres. Le jour, ici, comme ailleurs, a été le jour de la tradition. Aujourd'hui, ce sont les jeunes, les inconnus, la séve de la musique de notre époque qui ont produit en la vieille salle, qui s'en retournent à ses destinations premières.

Arts et Lettres. Le deuxième festival de musique française. Le très vaste salle de la très ancien Conservatoire de la rue de Valenciennes, Paris, sera rénovée jeudi de son long séjour pour accueillir la prime-fleur de la musique française. Singulier retour, ces choses d'histoire ! Cette scène vénérable servit d'abord à la révélation de toutes les forces nouvelles de la musique. Beethoven y fut joué pour la première fois en France, pour y faire trier de composer, l'œuvre qui y a été interprétée. Il y fut joué, plus tard, celle qui son génie d'un idéal plus à se faire connaître des masses. La société des Conservateurs de la musique a été créée en 1820, et c'est elle qui, pendant ces cinquante années, a été le temple où se célébraient les rites de cette religion d'Etat ; la musique des Grands Maîtres. Le jour, ici, comme ailleurs, a été le jour de la tradition. Aujourd'hui, ce sont les jeunes, les inconnus, la séve de la musique de notre époque qui ont produit en la vieille salle, qui s'en retournent à ses destinations premières.

Arts et Lettres. Le deuxième festival de musique française. Le très vaste salle de la très ancien Conservatoire de la rue de Valenciennes, Paris, sera rénovée jeudi de son long séjour pour accueillir la prime-fleur de la musique française. Singulier retour